Monsieur le Premier ministre,

Nous souhaitons vous interpeller sur la réalité de la situation que rencontre la très grande majorité des collectivités du département du Val de Marne, et très probablement au-delà, dans la gestion de la crise sanitaire.

Nous voulons tout d'abord affirmer notre solidarité et apporter tout notre soutien aux médecins, urgentistes, infirmier.e.s, placés en première ligne, qui sont confrontés à la faiblesse des moyens de l'hôpital public face à cette crise sanitaire sans précédent. Nous sommes infiniment reconnaissants à l'ensemble de ces personnels, tant pour leur courage que leur abnégation au service de l'intérêt général.

Nous souhaitons ardemment que la protection de ces personnels de santé soit assurée dans les meilleures conditions, tout comme celle des personnels des EPHAD ou de la médecine libérale, et prenons acte des commandes de matériel dont le Président de la République et vous même avez fait état récemment.

Si la pandémie inquiète, affaiblit, bouleverse et réinterroge toutes les règles de vie commune qui font la ville, elle révèle aussi le besoin de service public de proximité et la force incontestable des ressorts de l'action et de la communauté locales, qu'ils soient publics, associatifs, ou citoyens.

Au plus près de nos concitoyens, les maires, parlementaires, présidents de territoire, ou présidents de département sont aussi les premiers relais des instructions d'un exécutif dont nous ne méconnaissons pas la détermination face à la pandémie. C'est parce que nous sommes les premiers relais de cette stratégie qu'il nous appartient de mettre en lumière un certain nombre de dysfonctionnements, d'angles morts et de les porter à votre connaissance. Nous sommes les premiers relais et donc également, avec les agents publics locaux, en première ligne.

En première ligne, nous l'avons été dans l'organisation du premier tour des municipales, avec l'arrivée de consignes tardives, qui avaient été parfois anticipées grâce à la prévoyance des services municipaux, rompus à cet exercice, en l'absence d'aide matérielle de la part des services de l'Etat. Ainsi, par exemple, les communes ont dû se procurer les stocks de gel hydro-alcoolique dans un contexte de pénurie et sans anticipation.

En première ligne, nous le sommes plus que jamais actuellement, puisque le nécessaire et l'indispensable sont assurés par des services apportés aux plus vulnérables et isolés (portage de repas, soins à domicile, activité des centres médico-sociaux, centres communaux d'action sociale, EDS, aide sociale à l'enfance…), par la continuité des services aussi stratégiques que la collecte des déchets ou la tranquillité publique, l'accueil des enfants des personnels soignants dans les crèches et les écoles, avec des polices municipales en soutien des forces de sécurité de l'Etat, sans parler de l'Etat civil ou des services funéraires.

Nous saluons et remercions chaleureusement le dévouement, le courage et le sens aigu du service public dont font preuve tous les agents publics mobilisés pour ces missions, tout comme l'engagement de nombreux citoyens et acteurs associatifs.

La plupart de ces agents travaillent en extérieur et exercent des missions en contact direct avec nos concitoyens. Aujourd'hui, force est de constater que leur équipement en masques et leur sécurité ne sont pas assurés convenablement. Les masques en trop faible quantité ont été réquisitionnés par l'Etat et les dotations pour ces activités restent faibles.

La continuité des services municipaux, dans cette crise, participe de la résilience de notre société. Néanmoins, nous vous alertons sur le fait que dans les conditions actuelles, elle ne peut être garantie dans la durée alors même que la lutte contre la pandémie et le confinement risquent de durer encore plusieurs semaines. En effet, faute de masques suffisants, bon nombre de nos agents ne seront bientôt plus en mesure d'assurer leurs missions respectives.

Nous vous sollicitons donc pour que les dotations de matériel de protection, notamment de masques, qui seront distribués par l'Etat, prennent en compte ces personnels dont le rôle est primordial pour assurer le maintien de services publics locaux, particulièrement à l'égard de publics fragiles et vulnérables.

Sans méconnaître la compétence première de l'Etat en matière de gestion de crise sanitaire et de santé publique, nous plaidons pour que les communes, territoires, et conseils départementaux de par leur rôle essentiel auprès de nos concitoyens, soient plus largement associées à la construction des réponses à cette crise sans précédent dans l'histoire récente, ainsi que la nécessité d'augmenter les moyens pour l'hôpital public. L'efficacité de la stratégie mise en œuvre repose certes sur l'Etat d'urgence sanitaire, mais aussi sur une gouvernance regroupant l'ensemble des acteurs concernés.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Mme DE COMARMOND, Maire de Cachan
Mme ALTMAN, Maire de Villeneuve-Saint-Georges
Mme BAUD, Maire de Valenton
M. BOUYSSOU, Maire D'Ivry-sur-Seine
M. CARVOUNAS, Député
Mme CHAVANON, Maire de Fresnes,
M. CHARNONNIER, Maire de Boissy-Saint-Léger,
M. CHARRESSON, Maire de Rungis
Mme COHEN, Sénatrice
Mme DAUMIN, Maire de Chevilly
M. DOUET, Maire de Bonneuil-sur-Marne
M. FAUTRÉ, Maire de Champigny-sur-Marne
M. FAVIER, Président du département du Val de Marne,

M. GAUTRAIS, Maire de Fontenay-sous-Bois
M. GERCHINOVITZ, Maire d'Alforville
M. GUILLAUME, Maire de Choisy-le-Roi
Mme JANODET, Maire d'Orly
M. KENNEDY, Maire de Vitry-sur-Seine
M. LEPRETRE, Président de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre,
M. MÉTAIRIE, Maire d'Arcueil
M. SAVOLDELLI, Sénateur
Mme TAILLÉ-POLIAN, Sénatrice
Mme TORDJMAN, Maire de Gentilly

Copie adressée à Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la cohésion des territoires et de la relation avec les collectivités locales, et Monsieur Olivier VÉRAN, Ministre des solidarités et de la santé.